

Protocole Covid-19

Questionnaire de santé préalable à un diagnostic ou intervention technique dans votre logement

Vos nom et prénom :

Votre adresse :

- **Question 1 :**

Parmi les personnes vivant dans le logement, l'une d'elle est-elle considérée comme « vulnérable » vis-à-vis du Covid-19 ?

Répondre OUI si vous entrez dans l'un des cas énumérés au verso du questionnaire

Oui

Non

- **Question 2 :**

Parmi les personnes vivant dans le logement, l'une d'elle présente-t-elle des symptômes du Covid-19 (fièvre, difficultés respiratoires...)?

Oui

Non

En cas d'absence de réponse de votre part sans motif légitime, le diagnostic ou intervention technique ne pourra être réalisé(e) et vous vous exposez au non-respect de l'article 6 de votre bail.

Nous vous rappelons que dans le cadre du respect du règlement général sur la protection des données, Angers Loire habitat s'engage à ne pas conserver les informations personnelles vous concernant. Ces données ayant pour objectif principal de répondre, dans les meilleures conditions, aux mesures sanitaires actuelles à l'égard de nos locataires et des entreprises intervenant dans les logements et parties communes.

J'ai compris les informations qui m'ont été communiquées et accepte la réalisation du diagnostic et des travaux subséquents éventuels dans mon logement.

Ce questionnaire est à déposer dans les meilleurs délais dans la boîte aux lettres de votre agent de proximité.

Fait le

Signature du locataire :

Les critères de définition d'une « personne vulnérable »

Publié au *Journal officiel* le 6 mai 2020, le [décret n° 2020-521 du 5 mai 2020](#) définit les critères permettant d'identifier les personnes vulnérables selon les critères suivants :

- Être âgé de 65 ans et plus ;
- Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, d'insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
- Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ;
- Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- Présenter une obésité indice de masse corporelle (IMC) > 30 kgm² ;
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- Être au troisième trimestre de la grossesse.
